

Pour information en attente de validation au prochain conseil municipal

Département de l'Ardèche
Sous-préfecture de Largentière

République Française

CNE NOUVELLE VALLEES-D'ANTRAIQUES-ASPERJOC

Nombre d'élus : 19	Procès-verbal de la Séance du Conseil municipal en date du 28 mai 2025
Michel Aymard, décédé	L'an deux mille vingt-cinq, le 28 mai, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Gilles DOZ, maire.
Michelle Raymond, décédée	Sont présents : Alain CHIRAUSSSEL, Gilles DOZ, Raymonde DUPLAN, Marie-Cécile JOUVE, Laurent MUSSA PERETTO, Laurence SAUTEL
Christian Faure, décédé	AYMARD, Rémi TESTON, Isabelle FRAU, Christophe CHIROSSEL, Agnès DELHAYE
Nombre de membres en exercice : 16	Représentés : Françoise DEGOMBERT par Marie-Cécile JOUVE ; Martine RIBEIRO par Alain CHIRAUSSSEL
Présents : 10	Excusés : néant
Votants : 13	Absents : Brigitte BARATIER, James TONOLI, Philippe MAUMY
	Secrétaire de séance : Marie-Cécile JOUVE

Le Maire fait l'appel, constate que le quorum est atteint et propose au vote le procès-verbal du précédent conseil municipal du 04 avril 2025 *qui est adopté à l'unanimité.*

Ordre du jour :

1. Dénomination des voies de la commune.
2. Demande de subvention au parc naturel régional des monts d'Ardèche- Le Mazoyer.
3. Questions diverses

1 - Dénomination des voies de la commune

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'adressage est obligatoire en vertu de la loi du 22 février 2022, dite Loi DS et du décret d'application n°2023-767 du 11 Août 2023. L'adressage est réalisé sous la responsabilité du Conseil municipal de la commune. L'adressage est utile pour le déploiement de la fibre optique, il facilite également l'intervention rapide des services de secours, les livraisons et la distribution du courrier.

Après une phase de collecte des informations, le plan d'adressage communal comporte encore plusieurs étapes :

- 1ère étape : proposition au Conseil municipal des noms attribués aux voies de la commune ;
- 2ème étape : arrêté municipal pour le choix du type de plaques et arrêté pour la numérotation ;
- 3ème étape : pose des numéros et des panneaux avec le nom des voies.

L'ensemble des données est rassemblé dans une base d'adresse locale et celle-ci est reversée dans une base d'adresse nationale.

Pour information en attente de validation au prochain conseil municipal

Il est proposé au Conseil municipal :

- de VALIDER les noms attribués à l'ensemble des voies communales et privées ouvertes à la circulation ;
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- d'ADOPTER les dénominations suivantes : (voir tableau suivant annexé à la présente délibération).

La commune possède 86 voies nécessitant une dénomination, et 702 adresses nécessitant une numérotation, l'adressage est effectué par numérotation métrique sur chacune de ces voies.

Les prochaines étapes seront :

- l'achat des plaques pour les différentes voies ainsi que les numéros pour les habitations (délai de fabrication 6 à 8 semaines) ;
- la distribution des certificats d'adressage ;
- la mise en place sur le terrain : septembre 2025.

Prise en charge globale par la commune.

**DENOMINATION DES VOIES DE LA COMMUNE DE VALLEES D'ANTRAIQUES-
ASPERJOC**

Nu- méro	Nom du lieu-dit ou de la voie actuelle	Nouvelle dénomination	Cadastre début de voie	Cadastre fin de voie
1	Le Village	Calade de Gamon	AL252	AL637
2	Le Village	Calade de la Tourasse	AL263	AL232
3	Le Village	Calade de Saint Roch	AL158	AL568
4	Le Village	Calade du Château	AL279	AL276
5	Le Village	Calade du Passadou	AL225	AL226
6	Quartier le Régal	Calade du Régal	AI008	AI384
7	Chanteloube	Chemin de Chanteloube	OB263	OB207
8	Chastagnier la Coste	Chemin de Fontanille	OB1073	OB823
9	Le Curadou/le Village	Chemin de la Chapelle	AL95	AM87
10	Quartier Laffont	Chemin de Lafont	AK341	AK445
11	La Luquette	Chemin de la Luquette	AO15	AO101
12	Le Village	Chemin du Chapelier	AL609	AL706
13	Quartier Iamothe / Les Palets	Chemin de la Mothe	AI182	OB1042
14	Le Village	Chemin de l'Ancienne Cure	AL552	AL643
15	Chemin de la Soie	Chemin de la Soie	AL255	AL246
16	La Serre / Laulagnet Haut	Chemin de Laulagnet	OB241	OB440

Pour information en attente de validation au prochain conseil municipal

17	La Valette inférieure / Le Rigaudel	Chemin de la Valette	OD708	OD1395
18	La vieille église	Chemin de la Vieille Eglise	OA960	OC31
19	Pascalou	Chemin de Plein Soleil	AI360	AI337
20	Chemin de la soie	Chemin de Ronde	AL264	AL263
21	Les Allewards	Chemin des Allewards	AL42	AL602
22	Les Auches	Chemin des Auches	AN157	AN474
23	Le Pont de l'Huile	Chemin des Blanchons	AN53	AN254
24	Les Auches et les Chabottes	Chemin des Chabottes	AN349	AN429
25	Le Village	Chemin des Lavoirs	AL285	AL276
26	Le Village	Chemin des Muletiers	AL606	AL226
27	Froment / Aubert	Chemin d'Haubert	AM2	AP142
28	Le Bastard	Chemin du Bastard	OB207	OB130
29	Quartier du Bouchet	Chemin du Bouchet	AN434	AN75
30	Le Pradal	Chemin du Brugeas	AL614	AM137
31	Baucheyres	Chemin du Champ de Mars	AE292	AE90
32	Ribeyras	Chemin du Cros	AE202	AE282
33	Quartier le Curadou	Chemin du Curadou	AM111	AM161
34	Hameau de Thieure	Chemin du Four	OC475	OC684
35	Le Fraysse	Chemin du Fraysse	AK437	AK267
36	Le Mazoyer	Chemin du Mazoyer	AC138	AC142
37	Le Village	Chemin du Moulin	AL621	AL511
38	Le Pont de l'Huile	Chemin du Moulin de Sazy	AL674	AL468
39	Pascalou	Chemin du Pascalou	AI87	AI266
40	Le Plot	Chemin du Plot	OD1027	OD1019
41	Chemin du Ranc	Chemin du Ranc	OA823	OA288
42	Hameau de Thieure	Chemin du Relais	OC677	OC667
43	Les Auches et les Chabottes	Chemin du Réservoir	AN428	AN410
44	La Valette inférieure / Le Rigaudel	Chemin du moulin du Ri- gaudel	OD1361	OD596
45	Le Chadanet	Chemin du Vernadel	OA768	OA714
46	La Prade	Chemin de la Prade	OC539	OC773
47	Combelle	Impasse de Combelle	OC357	OC357
48	Le Village	Impasse de l'Arcas	AL304	AL309
49	Quartier les Granges	Impasse des Granges	OC226	OC750
50	Quartier le Bouchet	Impasse du Bouchet	AN360	AN75
51	Le Pont de Bridou	Impasse du Pont de Bridou	OC595	OC383
52	Le Fonzal	Impasse des Comtes	OD152	OD548
53	Le Village / Le Pont de l'Huile	Montée de la Croisette	AL416	AL306
54	Chemin de Sagnard	Montée de Sagnard	OD423	OD553
55	Le Village	Montée du Portail	AL306	AL303
56	Le Village	Passage Bouffarel	AL254	AL488
57	Le Village	Passage de la Tour	AL231	AL487
58	Le Village	Passage des Deux Jean	AL260	AL632
59	Le Village	Rue des Jardins de Firmin	AL141	AL658
60	Le Village	Passage du Caladou	AL260	AL261
61	Le Village	Passage du Chateau	AL280	AL632
62	Place de la Résis- tance	Place de la Résistance	AL303	AL253

Pour information en attente de validation au prochain conseil municipal

63	Le Village	Placette de la Forge	AL459	AL516
64	Le Village	Placette de l'Aire	AL181	AL253
65	Le Village	Placette Jean Volane	AL257	AL747
66	La Bareyre / Le Pont de l'Huile	Route d'Aizac	AL360	AN391
67	Combe Obscure / Le Serret / Cupiat	Route de Cupiat	AN271	OD425
68	Le Village	Route de Gamond	AK46	AM127
69	Route de Genestelle / Les Allewards / Du-pont	Route de Genestelle	AL177	OB763
70	Le Coutelier / Le Pont du Moulin / Tras Chabanne / Laulagnet Bas	Route de la Besorgues	OC774	OB65
71	La Farge / La Valette Supérieure	Route de la Farge	OD447	OD182
72	Le Pont de l'Huile / Le Terret	Route de Laviolle	AL496	AR125
73	Le Pont de Bridou / La Valette Inférieure / Le Raccourci / Le Pont de l'Huile	Route de la Volane	OC595	AL361
74	Quartier le Régal	Route de l'Ayre	OB1064	OB386
75	Quartier Thieure	Route de Thieure	OD808	OC677
76	Quartier le Bouchet / Les Auches et les Chabottes	Route du Bouchet	AN280	AN121
77	Le Nogier / Le Chaudanet	Route du Nogier	OB140	OD808
78	Quartier le Mas / Route du Mas	Route du Mas	AL486	AE144
79	Le Mas / Le Mazoyer	Route du Mazoyer	AE193	AC103
80	Le Régal / Chambonnet / Pascalou	Route du Régal	AI86	OB803
81	Quartier Saint Vincent	Route du Saint Vincent	AR120	AR39
82	Le Fau / La Brugère / La Combe	Route Vieille	OD423	OD808
83	Le Village	Ruelle de la Cure	AL272	AL225
84	Chemin de la Rouvière	Chemin de la Rouvière	AI282	AI391
85	Quartier les Granges	Impasse des Deux Eaux	OC774	OC794
86	Calade du Pont de Buis	Calade du Pont de Buis	AL486	AL604

Après autorisation donnée par le maire Gilles Doz.

A la suite de la remarque de Michel Teston, la dénomination Chemin de la Mission a été remplacée par Chemin du Chapelier.

Michel Teston a également souligné la qualité du travail effectué sur l'adressage.

Pour information en attente de validation au prochain conseil municipal

Suite à ces remarques les propositions de dénomination des voies de la commune sont adoptées à l'unanimité.

2 - Demande de subvention au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche – Le Mazoyer

La demande de subvention concerne le mur de soutènement (9 mètres de long sur 2,50 de haut) d'un sentier balisé pour la randonnée qui s'est partiellement effondré au hameau du Mazoyer.

Les travaux sont estimés à 10 375 € TTC par l'entreprise ELIPS (Ecole Locale et Itinérante de la Pierre Sèche). La demande de subvention au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR) serait de 50% des travaux (si le dossier est retenu).

La proposition est acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal et autorise la demande de subvention.

3 - Questions Diverses

Nettoyage du plan d'eau : quelques cailloux peuvent être enlevés ou stabilisés mais le curage n'est pas autorisé. Par contre un arbre gênant sera coupé par un professionnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La secrétaire de séance

Marie-Cécile Jouve